

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nathalie Caron		Date d'inspection Le 23 janvier 2026	
Nom de l'établissement Halte Garderie École St-Jacques 4		Numéro de permis 2009717	
Adresse 10 avenue De L'École-Saint-Jacques Saint-Jacques NB E7B 1E7		Numéro de téléphone (506) 740-7749	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60		Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives  21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iv) d'explorer les arts et les sciences.	Règlement 21(c)(iv)	Date limite pour être conforme 06 févr. 2026	Date d'attestation de la conformité
Commentaires: D'autres matériels scientifiques seront ajoutés dans les locaux destinés aux enfants d'âge préscolaire. Des photos me seront envoyées par courriel.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma visite non planifiée en avant-midi (température ressentie de -20), j'ai constaté la conformité du ratio pour les enfants d'âge préscolaire. Aucun enfant en bas âge n'était présent. Tous les enfants d'âge scolaire présent sont dans le permis Passe-Port 5-12 durant la journée pédagogique. Les éléments suivants sont observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour de l'information concernant les membres du personnel.</li> <li>- Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.</li> <li>- Planification et documentation des activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les enfants d'âge préscolaire, des photos mensuelles sont mises à leur disposition afin de favoriser les retours d'apprentissage.</li> <li>• Pour les enfants d'âge scolaire, un calendrier d'activités a été élaboré et un album sera également mis à leur disposition.</li> </ul> </li> </ul> <p>J'ai observé l'accueil de plusieurs enfants d'âge préscolaire et scolaire ainsi que la collation offerte par la garderie pour les enfants d'âge préscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les 2 3 ans : compote ou yogourt.</li> <li>• Pour les 4 ans : clémentine.</li> </ul> <p>Pour les enfants d'âge scolaire, la collation est fournie par les parents dans la boîte à lunch. Les enfants de 4 ans vont jouer dans l'amphithéâtre à cause de la température.</p>

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 janvier 2026

Date

original signé par  
Nathalie Caron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*

Le 23 janvier 2026

Date